



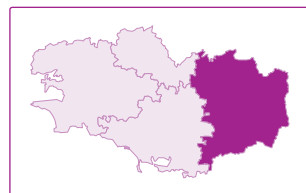
le Greta Est-Bretagne
est labellisé
EDUFORM



4 AGENCES

Agence de Redon

7 rue Saint-Conwoïon - BP 90503
35605 REDON CEDEX
T 02 99 72 22 40
greta.agredon@ac-rennes.fr



Agence de Rennes

34 rue Bahon Rault - CS 46902
35069 RENNES Cedex
T 02 99 22 63 64
greta.agrennes@ac-rennes.fr

Agence de Saint-Malo Dinan

1 rue Pierre de Coubertin
35407 SAINT-MALO
T 02 99 21 12 22
greta.agsaintmalo@ac-rennes.fr

Agence de Vitré - Fougères

2 rue du Sergent Harris - BP 50616
35506 VITRÉ
T 02 99 75 35 84
greta.agvitre@ac-rennes.fr



UNE GARANTIE "QUALITÉ"

Greta Est Bretagne - mars 2019





LA QUALITÉ EN FORMATION CONTINUE

Naissance d'un label

Le 30 juin 2015, un décret relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue pose l'exigence de justifier d'un label inscrit sur une liste publiée par le CNEFOP*. Le label Eduform, issu de cette liste, garantit la conformité des prestations de formation continue au référentiel AFNOR BP X50-762.

Le label Eduform dans le détail

Il concerne les organismes de formation continue publics ou privés qui préparent à des diplômes professionnels de l'Éducation nationale. Il s'applique principalement aux prestations de :



formation professionnelle continue,



validation des acquis et de l'expérience,



préparation aux concours et certifications,



étude et conseil auprès des organisations.



label valable
3 ans

NOS ENGAGEMENTS AU SERVICE DE VOTRE PARCOURS

1. Accès rapide et guidé à l'information sur l'offre de service ;
2. Qualité de l'accueil ;
3. Conseil personnalisé sur les prestations et leurs possibilités de financement ;
4. Proposition d'une large gamme de prestations ;
5. Co-construction d'une réponse sur mesure ;
6. Contractualisation avec le bénéficiaire sur les objectifs, les contenus et les modalités de la/des prestation(s) ;
7. Accompagnement, suivi, évaluation et réajustement du parcours du bénéficiaire tout au long de la prestation par un référent dédié ;
8. Adaptation à chaque prestation et pour chaque bénéficiaire des locaux et des moyens pédagogiques, méthodes, supports, outils et matériels de la prestation
9. Evaluation et reconnaissance des acquis et certification ;
10. Qualification(s) et compétence(s) des intervenants garanties et développées tout au long de la vie ;
11. Prise en compte de la satisfaction des clients et des bénéficiaires ;
12. Amélioration continue de nos prestations et de nos formations ;
13. Prise en compte des attentes des parties prenantes en matière de responsabilité sociale des organisations et de développement durable.

*CNEFOP > Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle